

CHAIRE

AGRICULTURES URBAINES

services écosystémiques et
alimentation des villes

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉS





Contacts

Directrice

Christine Aubry
christine.aubry@agroparistech.fr

Coordinatrice

Fanny Provent
fanny.provent@agroparistech.fr

Directrice des Partenariats et Déléguée Générale de la Fondation AgroParisTech

Chantal Monvois
chantal.monvois@agroparistech.fr

Chaire Agricultures Urbaines, Fondation AgroParisTech
16, rue Claude Bernard
75005 Paris

www.chaire-agricultures-urbaines.org

De chaleureux et sincères remerciements à toute l'équipe de la Fondation AgroParisTech, à Chantal Monvois, Margaux Morin ainsi que Sophie Feuillet pour leur aide et leur accompagnement dans nos activités au quotidien.

Avec le soutien de



SOMMAIRE

Edito	4
L'engagement de nos partenaires	5
La Chaire en quelques mots	6
Les faits marquants	7
L'équipe et la gouvernance	8
Axe 1 - La recherche	10-11
Axe 2 - L'enseignement et la formation	12-15
Axe 3 - L'animation	15-16
Valorisation	17
Bilan financier 2020	18

ÉDITO



On se souviendra longtemps probablement de cette étrange année 2020 où un microscopique virus a mis à mal tout un système alimentaire (et autre) mondialisé ! Une année particulièrement remplie pour notre Chaire « Agricultures urbaines services écosystémiques et alimentation des villes », qui a démontré toute la pertinence de notre positionnement, tant en termes de thématiques que de modes d'actions.

Je voudrais saluer d'abord et avant tout nos jeunes, stagiaires et doctorante, qui en dépit de conditions vraiment difficiles ont réussi à mener à bien leurs missions : une superbe publication pour Paola, une belle avancée dans la connaissance des modes de gestion de l'eau en agriculture urbaine pour Azza, un appui déjà traduit dans le concret pour l'approvisionnement local et durable de la restauration scolaire de la Métropole pour Maguelonne. Également un vrai coup de chapeau pour Lam, qui a réussi à lancer le premier jardin nourricier du Pays Terres de Lorraine en plein confinement, et pour Léo qui a mobilisé les bondynois dans la projection vers des cultures exotiques locales.. et de délicieuses recettes. Quant à Fanny notre coordinatrice, elle a « profité » du premier confinement pour lancer de belles enquêtes sur la logistique des fermes urbaines, confrontées on ne peut plus directement au sujet pendant cette période.

Une véritable lueur d'espoir dans ces moments complexes : les jeunes sont vraiment motivés et doués d'une capacité de résistance remarquable à l'adversité !

C'est que nos thèmes d'intérêt ont trouvé largement leur écho cette année : inquiétudes montantes quant à la sécurité alimentaire notamment dans les quartiers vulnérables, plébiscite pour une alimentation de proximité et de qualité pour tous soutenant les producteurs locaux, voire pour l'autoproduction, rôles sociaux multiples de l'agriculture urbaine permettant de rompre les isolements, avec en toile de fonds la montée des exigences de réduction de consommation des ressources et de recyclage nécessaire des déchets.

La Chaire s'enorgueillit ainsi de poursuivre son appui aux paysans urbains de Madagascar sur leur usages de composts variés en lien avec le Gret. C'est aussi à travers le succès de la formation aux collectivités sur l'agriculture urbaine, dont le format contraint à distance n'a pas freiné les participants, que nous pouvons mesurer l'attente considérable des collectivités de toute la France pour être appuyées ce sujet.

Enfin, le séminaire du réseau « Agricultures Urbaines et précarités alimentaires » qui porte sur le retour d'expériences des membres du réseau sur cette année si dure, affiche 150 participants : face à un enjeu majeur pour notre pays, cet intérêt nous fait chaud au cœur et nous donne à tous la responsabilité de faire encore plus et encore mieux l'an prochain. Nous comptons donc sur votre soutien.

Bonne Lecture,

Christine Aubry, Inrae Professeure consultante à AgroParisTech et Directrice de la Chaire Agricultures Urbaines

L'ENGAGEMENT DE NOS PARTENAIRES



Marie-Astrid Raoult

Directrice de la Fondation
d'entreprise Carrefour

La Fondation Carrefour est très fière de soutenir la Chaire Agricultures Urbaines d'AgroParisTech.

L'année 2020 a été l'occasion de déployer les liens entre la Chaire et la Fondation, liens que nous avons commencé à tisser il y a quelques années. En effet, la crise sanitaire et ses conséquences, ont confirmé la nécessité d'acquiescer son autonomie alimentaire, de développer l'approvisionnement en circuit court et de favoriser le lien entre population et production alimentaire. Les travaux de l'équipe de la Chaire, soutenus par la Fondation, permettent notamment de remettre au cœur des thématiques politiques de la ville l'importance de l'alimentation, dans sa dimension sociale, environnementale, de plaisir, piliers qui sont aussi importants que l'aspect productif seul.

Nous travaillons de concert sur les sujets de précarité alimentaire, au cœur des thématiques agronomiques et de l'action de la Fondation.

Enfin, pour la Fondation Carrefour, l'agriculture urbaine répond à de nombreux enjeux sociaux et environnementaux. Le travail de la Chaire permet à un public large de mieux les comprendre, mais également d'y apporter des réponses concrètes et des outils pratiques.

Un des enjeux majeurs de la Métropole du Grand Paris, consiste à améliorer les qualités et le cadre de vie de près de 7,2 millions d'habitants d'un territoire particulièrement dense. Renforcer la place de l'agriculture en ville, développer les circuits-courts et favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement sont quelques-unes des priorités du projet politique porté par la Métropole et ses 131 maires. L'agriculture urbaine et péri-urbaine se situe aujourd'hui au croisement de grands enjeux métropolitains : l'alimentation et la sécurité alimentaire en premier lieu, mais aussi la qualité des sols et des paysages, la santé, la durabilité environnementale, l'économie sociale et solidaire ou encore l'innovation.

Face à la crise sanitaire actuelle, la Métropole agit pour orienter le territoire vers un système alimentaire plus durable, inclusif et résilient, partant du constat d'un très faible ancrage territorial de l'alimentation et du rôle clé de l'alimentation sur l'environnement et la santé. C'est toute l'ambition portée par le Plan climat air énergie métropolitain (PCAEM), adopté le 12 novembre 2018, et le Plan de relance métropolitain, approuvé le 15 mai 2020, dont un axe est dédié à la sécurité alimentaire.

C'est dans ce contexte que la Métropole du Grand Paris a souhaité devenir partenaire de la Chaire "agricultures urbaines, services écosystémiques et alimentation des villes" afin d'appréhender l'agriculture urbaine dans toute sa complexité, tant d'un point de vue socio-économique qu'environnemental, en lien avec les acteurs de la recherche, les collectivités et les entreprises.

Cette chaire, par ses projets de recherche et d'innovation, ses partenariats, son expertise, permet à la Métropole du Grand Paris d'améliorer ses connaissances, d'augmenter la visibilité de ses actions et de concourir à l'atteinte de ses objectifs pour développer des agricultures urbaines au service de la résilience métropolitaine.



Antoinette Guhl

Vice-Présidente de la
Métropole du Grand Paris
déléguée à la Nature en ville,
à la Biodiversité et à
l'Agriculture métropolitaine

LA CHAIRE EN QUELQUES MOTS

La Chaire partenariale « Agricultures urbaines, services écosystémiques et alimentation des villes » a été créée début 2018 sous l'impulsion de la Fondation AgroParisTech (sous égide de la Fondation ParisTech reconnue d'utilité publique) et de la Fondation d'entreprise Carrefour, suivie par la Métropole du Grand Paris et la Mairie de Paris. Entre la France et Madagascar, cette Chaire innovante cherche à accompagner le développement de l'agriculture urbaine au service de la résilience des villes. Grâce à trois leviers, recherche, enseignement / formation et animation, la Chaire s'engage à produire et diffuser des connaissances, des compétences et des outils pour trier et promouvoir les formes d'agriculture urbaine judicieuses à soutenir tout en favorisant leur reconnaissance institutionnelle.

Le propre d'une telle Chaire partenariale est sa capacité à allier des activités d'ordres complémentaires, afin de produire des résultats et des solutions inédits, concrets et opérationnels face à des enjeux nouveaux, difficiles à appréhender seul.

La notion de Chaire partenariale AgroParisTech est réservée à un cadre privilégié de partenariat qui se définit comme un espace de co-construction pensé et construit dans la durée, propice à mener entre partenaires complémentaires des activités complémentaires ou innovantes, capables de renforcer le développement et le rayonnement de chaque entité impliquée, dédiées au bien commun, ainsi que défini dans la charte du mécénat.

QUATRE OBJECTIFS SPÉCIFIQUES



Objectif spécifique 1

Produire des aliments pour tous



Objectif spécifique 2

Démontrer les rôles socio-économiques de l'agriculture urbaine



Objectif spécifique 3

Analyser les rôles écologiques des diverses formes d'agriculture urbaine



Objectif spécifique 4

Produire des outils d'accompagnement et d'aide à la décision

LA CHAIRE EN CHIFFRES

122

Participants à la matinée de témoignage "Agricultures urbaines et précarités alimentaires - les premiers enseignements de la crise sanitaire"

80

Membres actifs du réseau "Agricultures urbaines et précarités alimentaires"

44

Agents de collectivités formés à l'agriculture urbaine et ses enjeux depuis 2018

1536

Visites sur le site internet de la Chaire depuis sa création en 2019

906

Visiteurs uniques sur le site internet

20

Paysans malgaches impliqués dans le programme ALISOTA sur la valorisation des matières organiques urbaines

16

Structures d'agriculture urbaine de région parisienne rencontrées par nos partenaires lors des journées d'études organisées en 2019 et 2020

14

Etudes financées depuis 2018 dont 12 stages de fin d'étude, 1 thèse et 1 rapport d'ingénieur

7

Réunions de gouvernance

LES FAITS MARQUANTS

FÉVRIER

- Lancement de l'étude sur la logistique de distribution des produits de l'agriculture intra-urbaine sur l'exemple de la ville de Paris. L'étude devrait durer un an et permettre d'établir un premier état des lieux de la logistique de ces circuits alimentaires très urbains.



JUILLET

- Visite du jardin nourricier de Neuves-Maisons avec l'équipe de Terres de Lorraine et les responsables de la Mairie. Grâce au travail mené, en partie financé par la Chaire, le jardin a pu voir le jour ce printemps malgré la crise sanitaire et le confinement.



NOVEMBRE

- Intervention sur l'agriculture urbaine pour la résilience des villes sous format vidéo dans le cadre du Forum de la résilience alimentaire - Bretagne 2020 organisé par le réseau Réseau Bretagne Solidaire, Terralim, Ingalañ, l'association AMAR et le CIVAM Bretagne.



MARS

- Participation aux journées Challenges du CVT AllEnvi où une présentation du réseau "Agricultures Urbaines et précarités alimentaires" que nous animons au sein de la Chaire depuis 2018 a pu être faite.



OCTOBRE

- Organisation de la seconde session de formation "Agricultures urbaines : de leur connaissance à leur mise en place dans les territoires" à destination des collectivités sur un format 100% virtuel où l'on a compté 22 participants.
- Visite de 8 sites d'agriculture urbaine en région Parisienne lors des deux journées d'étude annuelles de la Chaire. Nos partenaires ont pu mieux appréhender la diversité des formes d'agriculture urbaine existant sur leur territoire ainsi que les divers enjeux associés.



DÉCEMBRE

- Partage d'expériences lors de la matinée de témoignages "Agricultures urbaines et précarités alimentaires - les premiers enseignements de la crise sanitaire" co-organisée avec le bureau de recherche Exp'AU, l'association Graine de Jardins et l'ARS Ile-de-France.

L'ÉQUIPE ET LA GOUVERNANCE



Christine Aubry,
Directrice de la Chaire
partenariale Agricultures
urbaines d'AgroParisTech



Chantal Monvois,
Directrice des Partenariats à
AgroParisTech et Déléguée Générale
de la Fondation AgroParisTech



Fanny Provent,
Coordinatrice de la Chaire
partenariale Agricultures
urbaines d'AgroParisTech



Paola Clérino,
Doctorante sur les questions de
durabilité des fermes urbaines

La chaire Agricultures Urbaines dispose d'une gouvernance partagée en deux instances : le comité de pilotage qui se réunit tous les trimestres et le comité d'orientation et d'évaluation qui se réunit en fin d'année.

Le comité d'orientation et d'évaluation (COE)

Le COE a lieu une fois par an. Il a pour mission de faire un bilan des activités qui ont été menées pendant l'année selon le cadre de suivi-évaluation établi : stratégie, approbation du budget, examen du rapport d'activité, communication, et feuille de route de l'année à venir. Le COE est constitué des représentants de chaque partenaire dont AgroParisTech, la Fondation AgroParisTech, la Fondation d'entreprise Carrefour et la Métropole du Grand Paris.

Christine Aubry,
Directrice de la Chaire partenariale Agricultures urbaines d'AgroParisTech
Fanny Provent,
Coordinatrice de la Chaire partenariale Agricultures urbaines d'AgroParisTech
Chantal Monvois,
Directrice des Partenariats à AgroParisTech et Déléguée Générale de la Fondation AgroParisTech
Antoinette Guhl,
Vice-Présidente de la Métropole du Grand Paris déléguée à la Nature en ville, à la Biodiversité et à l'Agriculture métropolitaine
Marie-Astrid Raoult,
Directrice de la Fondation d'entreprise Carrefour
Agnès Lelièvre,
Enseignante-chercheuse en Agronomie, co-encadrante de la thèse de Paola Clérino
Nastaran Manouchehri,
Docteur en chimie et Ingénieure de recherche à AgroParisTech

Le comité de pilotage (Copil)

Ces comités ont lieu trois fois par an. Ils assurent le suivi opérationnel de la Chaire tout au long de l'année : gestion des projets, suivi du budget, propositions d'évolution, identification des indicateurs de suivi-évaluation, valorisation des productions. Ils sont constitués d'un référent opérationnel pour chaque partenaire et de l'équipe de la Chaire.

Christine Aubry,
Directrice de la Chaire partenariale Agricultures urbaines d'AgroParisTech
Fanny Provent,
Coordinatrice de la Chaire partenariale Agricultures urbaines d'AgroParisTech
Stéphanie Vidal,
Chargée de mission à la direction des partenariats d'AgroParisTech
Lucie Labidoire,
Chargée de mission nature en ville à la Métropole du Grand Paris
Astrid Michel,
Chargée de mission à la Fondation d'entreprise Carrefour
Giulia Giacchè,
Coordinatrice du bureau de recherche sous contrat Exp'AU
Paola Clérino,
Doctorante de la Chaire Agricultures Urbaines
Anne Barbillon,
Chargée de mission au sein d'Exp'AU, en charge du programme de recherche REFUGE

BILAN DES ACTIONS 2020 PAR AXE DE TRAVAIL



AXE 1 LA RECHERCHE

Avancement de la thèse sur la durabilité des fermes urbaines

La Chaire finance depuis novembre 2018 la thèse de Paola Clérino portant sur la conception d'un outil d'évaluation de la durabilité des fermes intra-urbaines professionnelles à destination des décideurs et concepteurs de fermes. Après un peu plus d'un an de thèse, elle a pu notamment effectuer les travaux suivants :

- Définition de l'agriculture intra-urbaine professionnelle (AIUP) qui sera l'objet de la thèse : exclusion des fermes péri-urbaines et des jardins partagés ou familiaux.
- Identification des décideurs et concepteurs de projets d'AIUP comme futurs utilisateurs de l'outil d'évaluation
- Faire valider l'approche participative : intégrer au maximum les futurs utilisateurs de l'outil dans sa conception pour que l'outil corresponde au mieux à leurs attentes.
- Lancement d'un diagnostic des situations d'usage afin d'étudier la manière dont les décideurs et concepteurs évaluent aujourd'hui les projets d'AIUP



Une trentaine d'entretiens ont pu être réalisés entre 2019 et 2020 mais la dynamique a été stoppée par le confinement.

Les prochaines étapes consisteront à reprendre les entretiens, à organiser des ateliers de conception d'un prototype d'outil pour par la suite réaliser des tests de ce prototype sur différents projets d'AIUP afin de confirmer son applicabilité dans différents contextes. Les résultats de la thèse devraient être disponibles début 2023.

Lancement de l'étude sur la logistique de distribution des produits de l'agriculture intra-urbaine



Depuis plus d'une dizaine d'années, les circuits courts ne cessent de prendre de l'ampleur et d'intéresser les consommateurs en quête notamment d'une meilleure traçabilité et d'une meilleure rémunération des producteurs de leur territoire. Cette tendance "du champ à l'assiette" a été renforcée lors du confinement et de la crise du covid-19 mettant en exergue des évolutions dans nos modes de consommation (cf. étude réalisée par le RMT alimentation locale - Manger au temps du coronavirus). Les circuits-courts sont principalement étudiés dans le cas d'agriculteurs installés aux abords des villes ou en zone plus rurale mais qu'en est-il des producteurs présents désormais au cœur de nos villes ?

Dans le cadre de son poste de coordinatrice, Fanny Provent dédie depuis février 2020 une partie de son temps à la réalisation d'une étude portant sur la logistique de distribution des produits de l'agriculture intra-urbaine sur l'exemple de la ville de Paris. Un certain nombre de documents, d'articles scientifiques existent aujourd'hui sur la question de la logistique des circuits-courts alimentaires, sur leurs impacts (positifs comme négatifs). Cependant, très peu voire aucun élément concerne les différentes façons de distribuer dans la ville des produits cultivés dans cette même ville. Suite aux divers appels à projets Parisculteurs, de nombreux sites d'agriculture urbaine ont vu le jour dans Paris et sa proche couronne et l'objectif est d'établir un état des lieux des différentes façons de distribuer ses productions lorsqu'on produit en ville tout en mettant en lumière les limites du contexte urbain sur cette logistique. Cette étude, portant sur l'analyse de 20 projets parisiens, devrait se clôturer pour une première étape courant 2021 et donner lieu à un rapport ainsi que de premières pistes de réflexion pour optimiser cette logistique. Des études similaires sont en cours de définition dans d'autres villes françaises voire européennes afin de comparer les modèles.

AXE 1

Poursuite des travaux à Madagascar en lien avec le GRET

Depuis 2018, nous poursuivons notre soutien au programme de recherche ALISOTA - Test de la valeur agronomique des produits de valorisation des matières organiques urbaines issus de l'assainissement solide et/ou liquide des villes.

Dans le cadre du projet VASPA TANA, seconde phase du projet, des essais agronomiques des matières organiques urbaines issues du traitement des produits de l'assainissement de la ville d'Antananarivo ont été effectués, depuis 2018 sur 26 sites dans les communes de Tanjombato, Ampitatafika, Mahitsy et Antanetibe Mahazaza. Une vingtaine d'agriculteurs a été impliquée dans ces expérimentations : ils ont pu montrer leur engouement pour le projet.

Au cours de ces essais, différents fertilisants à base de compost et digestat ont été testés par les paysans sur des cultures maraichères. Les résultats obtenus ont montré un double intérêt d'utilisation du compost et du digestat en matière fertilisante pour les paysans, d'une part en substituant efficacement les effluents d'élevage et d'autre part l'engrais chimique, tout améliorant le rendement, la qualité de récolte, la vitesse de croissance des plantes et même la qualité du sol.

La troisième phase prévue pour ce projet (2020-2021) est désormais de réaliser des essais de co-compostage du digestat solide issu des stations de traitement des boues de vidanges d'Ampitatafika et déchets organiques de la ville d'Antananarivo.

La Chaire soutient le projet depuis ses débuts à hauteur de 5 000€ par an.



GRET

VASPA TANA

Valorisation agricole des sous-produits du traitement d'assainissement à Antananarivo

Contexte du projet

Sur l'île de Madagascar, près de 70% de la population vit de l'agriculture. Même si la majorité vit en milieu rural, l'agriculture urbaine et périurbaine est bien présente à Antananarivo, la capitale malgache. Dans l'agglomération urbaine et périurbaine d'Antananarivo, des formes d'agriculture libre et pérenne se développent pour faire face aux besoins alimentaires en augmentation (elles sont notamment pourvoyeuses quasi exclusives des fruits et légumes consommés dans la capitale) et sont potentiellement consommatrices de produits issus du traitement des matières organiques urbaines.

Dans le même temps, face à une croissance urbaine toujours soutenue (la population a presque doublé entre 2000 et 2017), l'agglomération d'Antananarivo doit faire face à une exacerbation des enjeux sanitaires directement liés à la production de déchets solides et liquides, dans les aménagements de la communauté urbaine d'Antananarivo mais également dans les communes périphériques de l'intercommune du Grand Antananarivo.

Le projet en quelques lignes

Le projet vise à expérimenter l'utilisation agricole des produits issus des filières assainissement liquide et solide à Antananarivo afin de compléter les connaissances, d'améliorer et de promouvoir l'utilisation de ces produits dans l'agriculture urbaine. En effet, une meilleure connaissance des propriétés agronomiques de ces produits (compost, digestats solides, digestats liquides, seuls ou en mélanges) permettra d'optimiser les dosages et les précautions d'utilisation à adresser aux agriculteurs. Ce test en conditions paysannes est essentiel pour une bonne appropriation de ces produits par les agriculteurs.

Les objectifs du projet

Tester la valorisation agricole des sous-produits du traitement des boues de vidange en assainissement et produire des recommandations.

Le projet en chiffres

- 3 villages (Fakolamby)
- Interventions sur 3 communes.
- Essais sur 10 types de cultures.
- Une vingtaine de paysans mobilisés.
- 5 produits testés : digestat solide et liquide, compost, mix digestat/compost et fumier.

Revue Population & Développement

Revue Population & Développement

Des discussions récentes avec des équipes du GRET travaillant dans d'autres pays sur ces questions de valorisation de déchets ont été menées. Par la mise en commun de nos expériences sur ce domaine, nous en avons conclu qu'il serait remarquable d'imaginer un véritable programme de coopération impliquant ces différents territoires (Haïti, Cambodge, Madagascar, Afrique de l'Ouest, etc.) et de travailler ensemble sur l'intégralité de la chaîne : du champ à l'assiette et de l'assiette au champ.

Une telle ambition signifie de travailler sur la circularité de l'agriculture urbaine dans les pays du Sud via la valorisation des déchets organiques urbains, sur les questions tant de collecte et de traitement de ces déchets organiques urbains que de leur valorisation agronomique.

AXE 2 L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION

Financement et encadrement de stages

Poursuite de la mise en place et de l'essaimage de jardins nourriciers en Lorraine



Été 2019

Après une première phase de diagnostic des besoins et des futurs usages du site en 2019, cette seconde phase de stage également menée par Lam Sene a eu pour ambition d'accompagner l'association des jardins partagés de Neuves-Maisons, créée fin 2019, à la mise en œuvre de leur projet de jardin. Cette friche de 2000 m² a pu être mise en culture malgré le confinement. En effet, grâce à l'aide d'un agriculteur local, le terrain a pu être défriché et labouré et la communauté de commune a mis à disposition deux camions de composts pour enrichir le sol. Des dons de plants de jardinerie des alentours ont permis de produire une bonne diversité de légumes pour les familles déjà installées.

Grâce à cette mobilisation multi-acteurs autour du projet de jardin, le retard lié au confinement a pu être rattrapé. Depuis la levée du confinement, près de 25 personnes s'investissent sur le projet et chaque samedi ce sont en moyenne 10 à 15 personnes qui participent aux ateliers de jardinage collectif. Ces événements sont très fédérateurs. Une distribution des surplus du jardin est réalisée tous les samedis à destination du foyer local et du Secours Populaire. La Chaire poursuit le soutien de ce projet en finançant deux mois de CDD de Lam Sene pour animer le jardin et essaïmer ce type d'initiatives à l'échelle d'autres communes du territoire en réelle demande.



Été 2020

De premiers éléments sur la place des cultures exotiques du territoire d'Est Ensemble



Suite à de premières expérimentations de production de cultures exotiques menées sur le toit d'AgroParisTech s'est posée la question de l'intérêt de la création de filières de cultures exotiques dans des quartiers prioritaires. Pour étudier cet intérêt, nous avons financé un premier stage mené par Léo Truglia en lien avec le Lab 3S - Sols Savoirs Saveurs - (l'IRD de Bondy et le territoire d'Est-Ensemble) surnommé « BondyTropiques ».

Trois objectifs ont gravité autour de cette première étude : sonder la diversité des pratiques culinaires à Bondy, analyser les stratégies d'approvisionnement

en fruits et légumes « exotiques » par les populations et enfin cerner l'appétence pour s'impliquer dans une filière de production ou d'autoproduction de légumes.

Grâce notamment aux 46 entretiens réalisés auprès des habitants de Bondy, nous avons pu avoir un regard à la fois sur les différents lieux d'approvisionnement en fruits et légumes frais mais aussi sur la diversité des produits aujourd'hui cultivés (soit environ 20 fruits et légumes différents tels que le soja, la chayotte, la cacahuète, le gombo, etc). Dans certains jardins partagés de Bondy ont pu être observées des cultures exotiques prouvant que des formes d'autoproduction de ces fruits et légumes sont possibles sur le territoire francilien. Grâce à l'étude nous avons pu faire émerger une étonnante diversité de savoirs et pratiques culinaires à l'échelle de la ville de Bondy. La grande majorité des habitants interrogés seraient favorable à s'impliquer dans un projet de production local et détiennent déjà des savoirs liés à la culture de certains légumes, notamment « exotiques ». Des travaux complémentaires à l'échelle de la Seine-Saint-Denis permettraient d'approfondir cette question.

Regards sur l'utilisation et la gestion de l'eau dans les microfermes



Quantifier les besoins en eau des sites d'agriculture urbaine tout en observant les pratiques mises en place pour gérer ces besoins est une question cruciale lorsque l'on produit et encore plus en ville où les coûts sont plus importants qu'en zone rurale. Le stage d'Azza Chtioui, qui a eu pour objectif d'analyser et d'identifier des facteurs déterminants de la consommation d'eau dans des sites d'agriculture urbaine, s'inscrit dans le programme européen Few Meter (Food Water Energy Nexus). Ce programme de recherche réunit cinq pays qui sont la Pologne, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les États-Unis et la France.

L'étude bibliographique a mis en avant de grandes disparités dans les méthodes de collectes des données impactant indéniablement l'exploitation et la comparaison des données entre elles. L'étude a été réalisée sur cinq sites différents, au sol ou en toiture, avec des projets aux objectifs variés. De fortes différences de consommation d'eau ont pu être observées et il faut souligner que les volumes d'eau consommés d'un site à l'autre varient énormément en fonction de plusieurs facteurs : ces facteurs sont climatiques (pluviométrie et ensoleillement), microclimatiques (vent et rayonnement), techniques (système d'irrigation et paillage), pédologiques (profondeur, teneur en matière organique, perméabilité et capacité de rétention du sol), réglementaires (source d'eau et réglementation imposée), humains (sensibilité du responsable aux enjeux de gestion de l'eau, temps disponible pour l'entretien du site et l'acquisition de connaissances) et financiers (coût de l'eau et de l'achat de matériel). Les connaissances sur ce sujet sont encore à approfondir et pourront faire l'objet d'un autre stage.

Quelques pistes pour la Métropole du Grand Paris en faveur de l'approvisionnement local et durable de la restauration scolaire

La Métropole du Grand Paris, intercommunalité regroupant 131 communes, souhaite s'engager dans la dynamique nationale d'approvisionnement durable de sa restauration collective dans le cadre dans son Plan Climat Air Energie Métropolitain. Maguelonne de Carmantrand de la Roussille a eu pour mission d'améliorer la connaissance sur la restauration collective et de structurer une stratégie en matière de restauration scolaire pour s'adapter aux réglementations de la loi EGALIM. Grâce au travail effectué, la métropole a pu recueillir 24 retours de questionnaires auprès de communes ainsi que 10 entretiens téléphoniques avec des établissements publics territoriaux et des communes. Des échanges également avec des syndicats de restauration collective et de gestion des déchets ont pu avoir lieu. Concernant les modes de gestion de la restauration scolaire, certaines communes sont déjà très en avance sur l'approvisionnement local tandis que d'autres sont encore en demande d'accompagnement et d'aide pour atteindre cet objectif. Cette étude a permis de proposer un programme d'action en 3 axes, 7 ambitions et 22 actions.



Pendant le confinement, le sujet de l'alimentation et des circuits courts est arrivé comme un enjeu majeur du territoire à décliner en trois axes : coordonner la stratégie alimentaire sur l'ensemble du territoire, développer et structurer l'offre locale durable à destination de la restauration collective, accompagner les collectivités dans leurs politiques d'achats locaux. Le travail réalisé s'est d'ores et déjà traduit par des applications concrètes de la part de la Métropole du Grand Paris. En effet, le 15 mai 2020, le Conseil Métropolitain a approuvé un Plan de relance dont l'axe 1 comprend une partie spécifiquement dédiée à la promotion de la sécurité alimentaire.

Formation aux collectivités

La Chaire développe des activités de formation auprès de collectivités qui souhaitent se former sur les enjeux des agricultures urbaines.

Après une première session de deux journées et demi en mai 2019, nous avons réitéré l'expérience cette année également. A l'image de l'année dernière nous avons collaboré étroitement avec le bureau de recherche sous contrats Exp'AU/ AgroParisTech Innovation.

Les grands objectifs de la formation sont les suivants :

1. Connaître la diversité des formes d'agriculture urbaine.
2. Acquérir des connaissances sur la mise en œuvre des projets d'AU dans leur dimension technique, sociale, économique, politique et de santé publique.
3. Disposer de clés pour une meilleure intégration des projets d'AU dans les territoires et identifier les démarches adaptées à la mise en œuvre.

Au regard de la crise sanitaire et du confinement, nous n'avons pas pu réaliser cette session en présentiel. Cependant, nous avons adapté un format en ligne sur deux journées en condensant le programme initial. Nous avons pu avoir 20 participants venant cette fois-ci d'un horizon plus large que celui de l'Ile-de-France.



Les pistes proposées pour les prochaines sessions sont de coupler les présentations avec des petites études de cas pratiques permettant de se familiariser avec les méthodes proposées, d'exposer des exemples hors Ile-de-France ou encore de passer plus de temps sur les aspects juridiques et réglementaires à destination des acteurs publics.

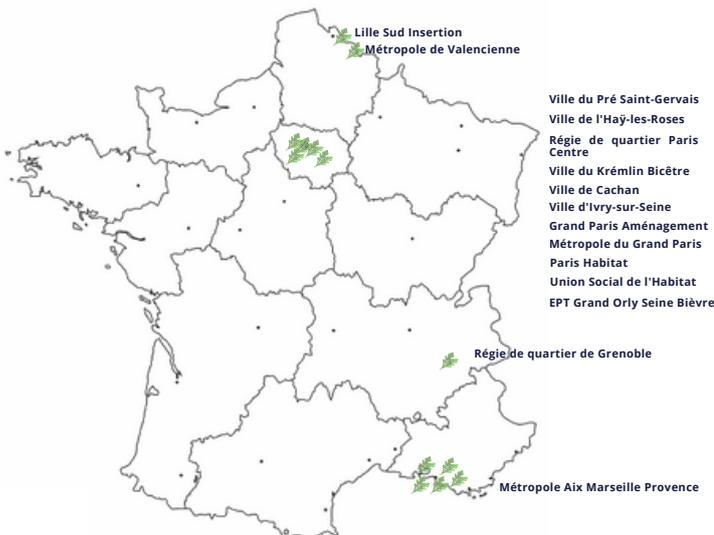
Il est aujourd'hui important de transmettre ces connaissances d'autant plus que des appels à projets fleurissent un peu partout en France. C'est notamment le cas de l'appel à projet « quartier fertiles » lancé par l'ANRU en début d'année 2020 auquel de nombreuses collectivités ont souhaité répondre mais se sont par la suite retrouvées démunies et en demande d'outils opérationnels pour les accompagner. C'est donc bien ici notre ambition que d'être un lieu neutre de transfert de connaissances et de production d'outils opérationnels pour ces acteurs.

Nous avons eu la chance de pouvoir faire intervenir plusieurs acteurs de l'agriculture urbaine :

Mme. Anouck Barcat - AFAUP
M. Maximilien Koegler - UpCycle
M. Antoine de Lombardon - Avocat à la Cour
M. Bertrand Manterola - DRIAAF Ile-de-France
Mme. Caroline Robin - Les Fermes de Gally
Mme. Delphine Truchet - Ville de Saint-Denis

Avec les témoignages de :

M. Lény Jonchère - Régie de quartier de Paris Centre
Mme. Caroline Delaveau-Pieracci et Mme. Juliette Mardon - Paris Habitat



Les premiers retours recueillis sont très positifs et appuient la qualité des intervenants ainsi que celle des interventions et outils explicités. La session à distance n'a par contre pas facilité les échanges entre participants ce qui a été plusieurs fois souligné dans les fiches d'évaluation.

AXE 2

Encadrement de projets d'ingénieur

Une autre activité de la Chaire est également de suivre et d'initier des projets d'ingénieurs d'AgroParisTech qui permettent, sur une période donnée, d'accompagner une demande publique via la mise à disposition d'un groupe d'étudiant de dernière année pouvant leur offrir une analyse et des propositions d'action. Afin de poursuivre le travail effectué sur la transformation de produits locaux par et pour des populations vulnérables, nous avons initié en septembre un projet d'ingénieur portant sur l'analyse, avec deux associations (ELLSA à Achères et Les Anges Jardins à Loos en Gohelle), du potentiel déploiement de cuisines collectives « par et pour » des populations précaires avec lesquelles elles sont en contact. Au cours du projet, les étudiantes sont amenées notamment à analyser les projets de cuisine collective existants avec l'exemple du réseau québécois, de rencontrer les responsables des deux associations et d'autres acteurs potentiels liés, d'identifier et détailler les approvisionnements potentiels (jardins collectifs, glanage, achats groupés auprès de producteurs, invendus des marchés et des GMS) ainsi que les modes de transformation adaptés aux ressources alimentaires choisies (process, besoins en équipements et en compétences).

AXE 3 L'ANIMATION

Voyage d'étude en Ile-de-France

Après de premières journées d'étude organisées en 2019 en région parisienne, de nouvelles journées ont pu, malgré la situation sanitaire, être réalisées en octobre. Originellement prévues pour avoir lieu en Belgique, ces journées ont permis aux partenaires de la Chaire de poursuivre leur découverte de projets d'agriculture urbaine à l'échelle de la région parisienne. C'est au total huit sites qui ont été visités : des projets au sol, en toiture, productifs, pédagogiques, basés sur l'économie circulaire, avec un axe d'insertion par l'activité économique, etc.

Ces deux journées ont été financées sur le budget global de la Chaire Agricultures Urbaines et un compte rendu a été partagé avec l'ensemble des membres.

Le choix des sites s'est fait de façon à ce qu'il y ait une diversité de formes, de lieux, de fonctions et d'activités pour en tirer un échantillon assez représentatif de la diversité de l'agriculture urbaine

Un voyage sera également envisagé l'année prochaine sur un autre territoire d'étude à définir lors des prochaines instances et au regard du contexte sanitaire.

LA CHAIRE AGRICULTURES URBAINES D'AGROPARISTECH

21 & 22 OCTOBRE 2020

VOYAGE D'ÉTUDE



COMPTE-RENDU DES VISITES

RÉDACTION : FANNY PROVENT
CRÉDIT PHOTO : FANNY PROVENT ET ALGORAPOLIS

CHAIRE PARTENARIALE
Agricultures Urbaines
RESEAU ÉCONOMIQUES ET ALIMENTAIRES DES ÎLES

Activités du réseau Agricultures urbaines et précarités alimentaires

A année exceptionnelle, événement exceptionnel. Dans le cadre du réseau "agricultures urbaines et précarités alimentaires" nous avons souhaité dédier un temps d'échange et de partage autour de l'impact de la crise sanitaire mais aussi des confinements sur l'approvisionnement, la distribution mais surtout l'accès des personnes en situation de précarité à une alimentation de qualité et en quantité. Grâce à l'intervention d'acteurs associatifs intervenant en Ile-de-France mais aussi à l'échelle nationale, nous avons pu avoir une esquisse des impacts de cette crise sur leur organisation interne mais aussi observer les différentes actions qui ont pu être mises en place pour continuer d'épauler les personnes en difficultés, qui ont été les premières impactées par le confinement et les diverses restrictions mises en place.

Pour cela, nous avons structuré le webinaire autour de trois temps forts :

1. L'importance des jardins collectifs en temps de crise
2. L'approvisionnement et la distribution alimentaire
3. Les circuits courts et les achats groupés

Nous avons pu constater que la crise du covid 19 a joué comme amplificateur des dynamiques en cours en faisant notamment basculer certains publics de l'autre côté du seuil de pauvreté. Cette matinée a mis en lumière tout l'intérêt qu'il y avait de valoriser l'autoproduction, les jardins étant des lieux essentiels dans les villes, tant dans l'aspect alimentaire que sur la question de la santé globale. En particulier, on a vu que la crise a révélé les attentes des citoyens. Aujourd'hui, au ministère de l'Agriculture on en prend conscience et il faut espérer qu'à l'avenir l'importance des jardins et leur accès ne soit pas pris à la légère. Plusieurs enjeux critiques ont été soulignés tels que celui de l'accès au foncier, la formation et l'animation pour pérenniser cela.

Lors de la seconde table ronde, les enjeux importants de la dignité pour les publics touchés ont été discutés mettant en avant les besoins toujours importants d'éduquer la société sur ce qu'est la pauvreté. Les confinements ont révélé également toute l'importance de la logistique même sur des échelles restreintes pour poursuivre l'approvisionnement et la distribution de diverses denrées à des publics précaires parfois non connus des associations. Enfin, il y a une prise en compte de l'accessibilité financière des circuits courts qui n'existait pas auparavant.



Ce qui est aujourd'hui important pour cette accessibilité c'est de renouer des liens avec l'agriculture conventionnelle, la création de nouvelles filières dans les Quartiers Politique de la Ville, de faire des installations agricoles de proximité, de former les encadrants à ces filières et de promouvoir la cuisine en groupe. Cela passe par un besoin considérable de reconsidérer une politique agricole et alimentaire dans notre pays, de repenser les liens entre agriculture rurale, périurbaine et urbaine, de prendre en compte les ressources humaines nécessaires pour cet accompagnement. Les premiers retours et enseignements obtenus lors de cette matinée nous aideront à articuler les activités de recherche en lien avec ces actualités mises en lumière à cette occasion et nous prévoyons d'organiser de nouvelles rencontres du réseau ainsi qu'un colloque plus large durant l'année 2021.

Organisé par :

Mme. Christine Aubry-AgroParisTech/INRAE
Mme. Laurence Baudalet-Association Graine de jardins
Mme. Giulia Giacchè-Exp'AU/AgroParisTech Innovation
Mme. Laurence Perrin-ARS Ile-de-France
Mme. Fanny Provent-Chaire Agricultures Urbaines

Avec la participation de :

M. Marc Alphandéry - Le Labo de l'ESS
Mme. Huguette Boissonnat - ATD Quart-Monde
Mme. Aline Di Carlo - Association VRAC Paris
Mme. Sophie Hege - Pays Terres de Lorraine
M. Usman Ishaq - Association La Chorba
Mme. Manon Jaccard - Réseau Cocagne
M. Alain Jezequel - Association ReVivre dans le Monde
M. Gil Melin - Association des jardins familiaux de Ris Orangis
M. Louis Cantuel - Les Restos du Cœur
Mme. Noémie Penneec - Réseau des AMAP Ile-de-France

VALORISATION

Publications



NOTE DE SYNTHÈSE

TRANSFORMATION DE FRUITS ET LÉGUMES ISSUS DE L'AGRICULTURE URBAINE ET LOCALE PAR ET POUR DES POPULATIONS VULNÉRABLES

Mai 2020 - CHAIRE AGRICULTURES URBAINES
NOTE RÉALISÉE PAR CLÉMENCE MARESCOT ET FANNY PROVENT



Première publication d'un article dans le journal Sustainability pour notre doctorante Paola Clérino, aux côtés de sa co-directrice de thèse Agnès Lelièvre qui s'intitule *Formalizing Objectives and Criteria for Urban Agriculture Sustainability with a Participatory Approach* (16 pages).

Cet article permet de valoriser les résultats du stage préalable à la thèse financé par la Chaire en 2018. Il présente notamment la méthodologie employée dans la thèse qui a notamment pour but de co-construire un outil d'évaluation de la durabilité des fermes intra-urbaines.

Article à lire et à télécharger ici : <https://www.mdpi.com/2071-1050/12/18/7503/htm>

Entre novembre 2018 et début 2020 a été menée une étude de portée par la Chaire et effectuée par Clémence Marescot sur les questions de transformation alimentaire de produits issus de l'agriculture urbaine et/ou locale à destination de publics précaires. Pour cette étude, elle a pu partir à la rencontre de dix structures sur le territoire français qui associent transformation alimentaire et alimentation avec un degré plus ou moins important de participation à cette transformation des publics en situations de précarité. Plusieurs documents sont issus de cette étude dont un rapport complet, dix fiches projet et une note de synthèse disponible en ligne sur le site internet.

Article à lire et à télécharger ici : <https://www.chaire-agricultures-urbaines.org/transformation-alimentaire>

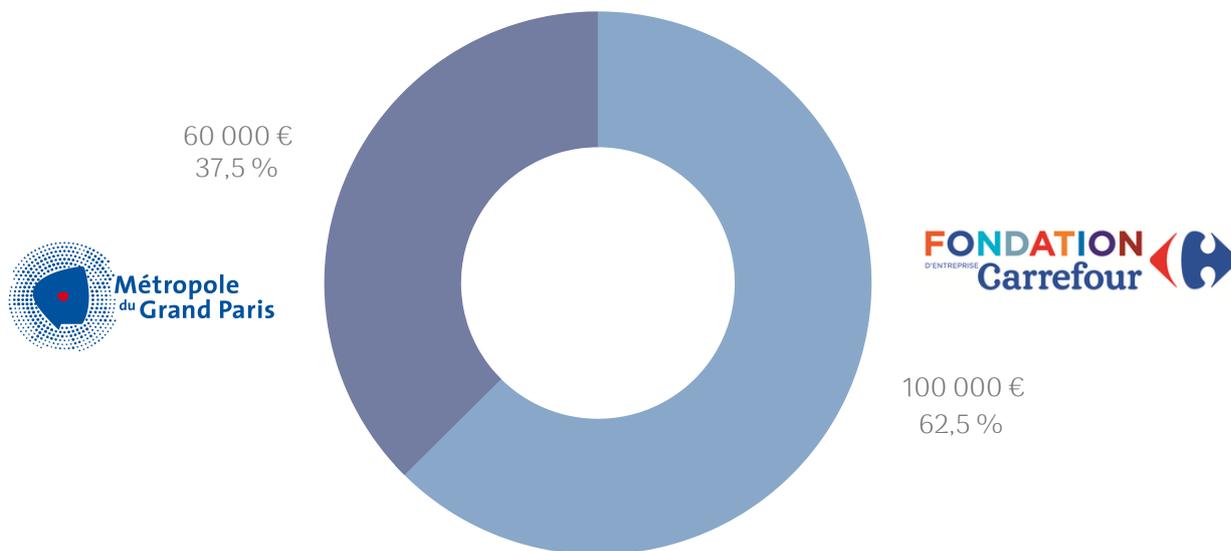


Publication de l'ouvrage *Agriculture Urbaine - Comment aménager une toiture-terrasse* co-écrit par Fanny Provent et Paola Mugnier d'Urbalia publié aux éditions Eyrolles en juillet 2020.

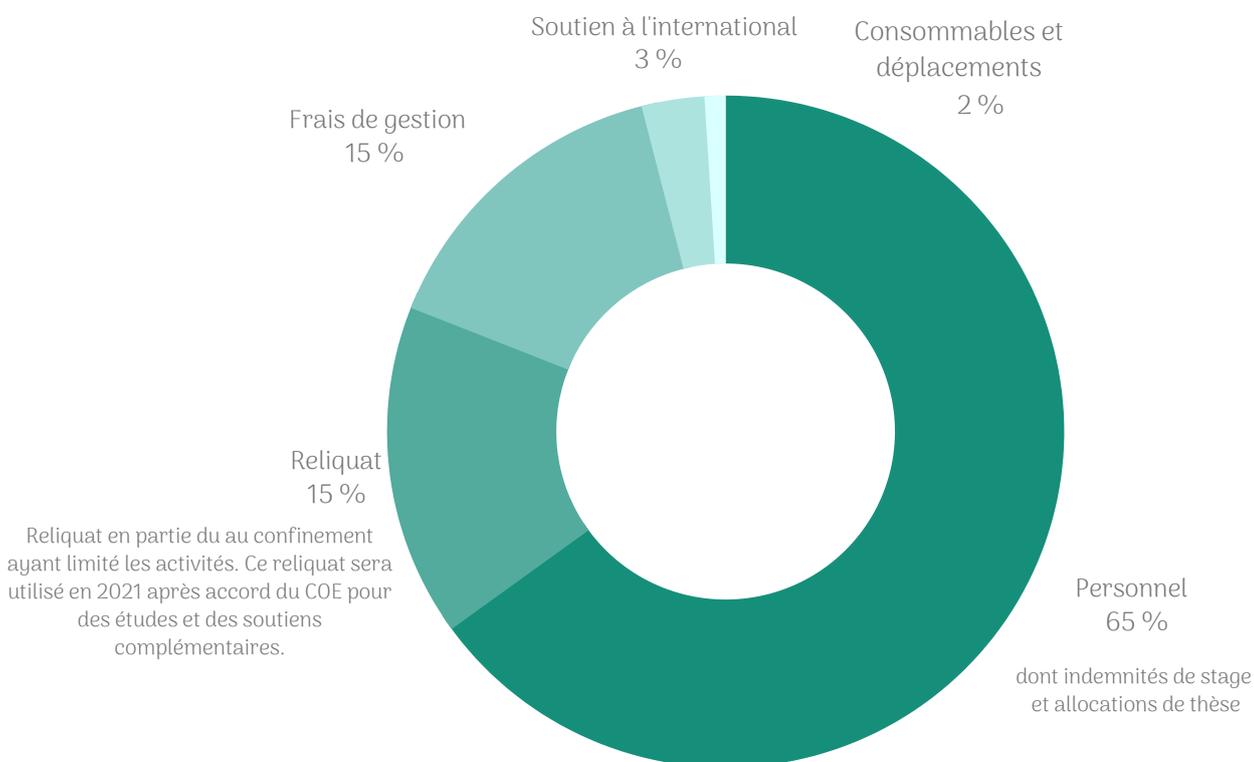
Ce guide est le fruit du partenariat scientifique qui lie VINCI et trois écoles d'ingénieurs de ParisTech depuis 2008, à travers le "lab recherche environnement Vinci-ParisTech". A destination des collectivités, des promoteurs, aménageurs et constructeurs, il donne des méthodes et des outils pour évaluer sa toiture et construire pas à pas son projet en adéquation avec cet espace. Cet ouvrage sert de référence lors des formations réalisées auprès des collectivités où Fanny Provent intervient et s'attache à outiller et sensibiliser les agents sur ces questions de toitures-terrasses potagères.

Ouvrage disponible en librairie et en version e-book ici : <https://www.eyrolles.com/Sciences/Livre/agriculture-urbaine-9782416000140/>

BILAN FINANCIER 2020



Graphique 1 - Origine des ressources 2020



Graphique 2 - Répartition des dépenses effectuées par poste



CHAIRE PARTENARIALE
**Agricultures
Urbaines**
services écosystémiques et alimentation des villes

Crédits photos :
Canva
Paola Clérino
Fanny Provent
Léo Truglia